N° 17 GENÈVE — Dimanche 23 Avril 1916

LE JOURNAL POUR TOUS

Administration et Rédaction :
Rue de la Tour-Maîtresse, 7
GENÈVE

Sermon hebdomadaire du Pasteur Russell

ABONNEMENTS :
1 an. . . . . . . Fr. 3.—
6 mois . . . . . » 1.50
Paraît chaque dimanche.

Deux personnes qui sortirent de l'enfer, c'est-à-dire de la tombe.
Il n'existe pas d'enfer ou de lieu de tourments éternels.

L'enfer de la Bible n'a rien de commun avec l'enfer enseigné par les théologies.

SOMMAIRE

Jonas échappa à l'enfer. — Jésus fut délivré de l'enfer. — Tous les humains descendent dans l'enfer de la Bible. — Jésus racheta tous les humains de cet enfer-là. — Tous les morts sortiront de l'enfer. — L'homme riche et Lazare. — Est-ce une parabole ou une réalité littérale? — Ce récit est déraisonnable s'il s'agissait de faits accomplis littéralement, mais tout à fait raisonnable comme parabole. L'homme riche sortira bientôt de cet enfer-là ou hadès.

Texte. — Etant en enfer (dans le séjour des morts, selon certaines versions), il leva les yeux. — Luc, 16-23

Les traducteurs de la Bible accomplirent leur devoir. L'Ancien Testament, contenant l'histoire du monde pendant plus de quatre mille ans, nous dit que les humains, à la mort, descendent dans le shéol, c'est-à-dire, dans la tombe. Le Nouveau-Testament, écrit en grec, nous dit les mêmes choses, mais emploie le terme hadès, qui est la traduction du mot hébreu shéol. Nos traducteurs modernes de la Bible se sont heurtés à certaines idfficultés pour rendre ces mots. Presque toutes les traductions anglaises ont été faites au cours des cinq derniers siècles. Pendant les treize siècles précédents, la Bible fut peu connue, parce qu'elle n'était pas traduite dans les langues communes ; si d'ailleurs elle l'avait été, peu de personnes auraient été capables de la lire.

Au second siècle de notre ère, on prétendit que les évêques étaient inspirés au même degré que les apôtres et Jésus et on les nomma évêques apostoliques. L'étude de la Bible ne fut pas reconnue nécessaire, les évêques apostoliques étant désignés pour donner, en temps voulu, les informations et les communications de la part de Dieu. La Bible fut mise de côté et, pendant les treize siècles qui suivirent, on ne la lut plus. C'est alors que des loups ravissants s'introduisirent dans le troupeau et enseignèrent des choses pernicieuses pour entraîner des disciples après eux. (Actes 20 : 26-31). Petit à petit, des erreurs sans nombre se mélangèrent avec la doctrine ; ceux qui enseignaient le peuple l'asservirent par la crainte, puis lui extorquèrent de l'argent pour le délivrer soi-disant de cette crainte-là, celle de l'enfer.

Lorsque la Bible réapparut au XVme siècle, les erreurs avaient tellement pénétré dans l'esprit des hommes, qu'ils n'avaient plus une idée juste de la foi. Les traducteurs de la Bible firent de leur mieux sans doute pour en rendre aussi exactement que possible le sens, mais inconsciemment ils tordirent quelque peu certains passages, dans le but de faire dire à la Bible ce que, selon leur compréhension, elle devait exprimer. Par exemple, certaines versions disent dans Jean 5 : 29... ressusciteront pour la condamnation ; rien, pourtant, dans le grec, ne justifie le terme condamnation. Nos versions récentes disent ...ressusciteront pour le jugement, c'est-à-dire pour une mise à l'épreuve ; cette dernière traduction est exacte.

Lorsque les traducteurs durent rendre le terme hébreu shéol (sépulcre), enfer fut le mot qui s'accordait le mieux avec leurs idées ; ils rendirent donc shéol par enfer aussi souvent qu'ils le purent. Lorsqu'ils ne le purent pas à cause du sens, ils le rendirent par tombeau ou sépulcre. Nos versions françaises récentes ne contiennent pas une seule fois le terme enfer, tandis que les anciennes versions ont rendu le mot shéol par enfer dans plus de la moitié des cas. La version révisée anglaise n'a pas traduit les mots shéol (hébreu) et hadès (grec), mais les a laissés tels quels ; les théologiens pensèrent que le lecteur trouverait leur signification ; si celui-ci croit à l'enfer, le shéol sera pour lui un lieu de tourments ; les gens peu instruits ne sauront pas quelle erreur fut commise là par les théologiens.

Certains prédicateurs, qui ont pourtant plus de connaissance, laissent croire à leurs auditeurs qu'eux-mêmes croient à un enfer de feu, de tourments, tandis qu'ils sont assurés qu'un lieu semblable n'existe pas. Ne disons rien, pensent-ils, car il en pourrait résulter un grand mal, tout le monde abandonnerait peut-être l'Eglise ; la puissance de la superstition qui tient tant de personnes dans la crainte serait brisée. Pauvres gens ! Ils oublient que ces doctrines diaboliques entraînent les gens intelligents loin de Dieu, loin de la Bible et des Eglises.

Deux personnes délivrées de l'enfer.

La Bible nous parle de plusieurs personnes qui furent délivrées du sépulcre. Le même terme est employé pour désigner le sépulcre de Jonas et celui de Jésus. Le prophète Jonas, englouti par un grand poisson, resta dans son sein pendant trois jours ; il nomme ce lieu tombeau ou shéol ; du fond de sa tombe, il cria au Seigneur qui le délivra. Jésus nous dit que Jonas dans le corps du poisson le symbolise lui-même dans le tombeau ; Jonas fut enseveli dans le ventre du poisson et Jésus fut enseveli dans la terre. Tous deux sortirent de leur sépulcre le troisième jour. St-Pierre fait remarquer les paroles prophétiques suivantes qui ont trait à Jésus. « Tu n'abandonneras pas mon âme dans le séjour des morts », dans le shéol ou hadès. Pierre dit que Dieu accomplit ces paroles en ressuscitant Jésus. — Act. 2 : 27.

Celui qui saisit la véritable signification des paroles de la Bible comprend que tous les humains, bons ou mauvais descendent à la tombe, dans le shéol, le hadès, terme rendu dans nos anciennes Bibles par enfer. Les Ecritures nous disent positivement que « les morts ne savent rien »; que leurs fils soient honorés, ils n'en savent rien, qu'ils soient dans l'abaissement ,ils l'ignorent ». Pourquoi?Parce que, disent encore les Ecritures, « il n'y a ni œuvre, ni pensée, ni science, ni sagesse dans le séjour des morts (shéol) où tu vas », où tous les humains vont Tous ces versets de la Bible s'accordent avec ces autres paroles divines : « Le salaire du péché, c'est la mort », et « l'âme qui pèche, c'est celle qui mourra ». La Bible ne contient aucun terme qui appuie la croyance répandue partout, que les morts vont, soit au ciel, soit au purgatoire, soit aux tourments éternels. Presque toutes les confessions de foi contiennent ces différents enseignements ; la Bible seule nous raconte simplement des choses raisonnables qui s'harmonisent entre elles.

Le feu de la Géhenne ou la seconde mort.

Jésus parla du feu de la Géhenne ; certains traducteurs de la Bible rendirent ce mot, comme aussi le terme hadès, par enfer, dans les versions anglaises surtout, ce qui embrouille les idées du lecteur. Tous les théologiens admettent pourtant que Jésus emploie ce terme d'une manière figurative, comme nous l'employons pour symboliser la destruction ; ainsi, nos journaux parlent quelquefois du feu en faisant allusion à la guerre actuelle ; ce n'est pas un feu littéral, mais c'est la destruction.

Jésus fait comprendre qu'il a sauvé les hommes de la mort et qu'il les ressuscitera au temps marqué, les fera sortir du tombeau, mais il fait comprendre aussi que cette résurrection, cette vie rendue ne serait que temporaire si les humains n'observaient pas la loi divine. Tous ceux qui n'obéiront pas dans cette seconde mise à l'épreuve seront condamnés, s'étant montrés indignes de vivre éternellement ; ils mourront de nouveau. La seconde mort sera éternelle, car Christ ne mourra pas une seconde fois pour racheter ceux qui pécheront volontairement après avoir été délivrés de la première sentence de mort.

Jésus déclare que les humains qui pécheront volontairement peuvent être comparés aux immondices brûlées et détruites dans la vallée appelée en hébreu Hinnom ou Tophet et en grec Géhenne ; leur sort est identique. Les cadavres des chiens, des chats, etc., étaient jetés dans la vallée de Hinnom ou Géhenne où l'on entretenait continuellement un feu en y mettant du soufre, pour assainir l'air.

On a prétendu même que certains criminels, après avoir été exécutés, étaient jetés dans cette vallée pour y être brûlés, s'étant considérés indignes de ressusciter. Jésus parle d'une manière positive de la destruction complète, de la seconde mort des humains restés incorrigibles après avoir eu une occasion merveilleuse de revenir à Dieu par les mérites de Christ et de son sacrifice. La Bible, d'un bout à l'autre, nous enseigne que l'Eglise, actuellement et le monde plus tard, pendant leur mise à l'épreuve, sont en danger de subir la destruction de la Géhenne, ou de la seconde mort. L'apôtre Paul, parlant des pécheurs qui commettent le mal vo-

lontairement, après avoir reçu la pleine lumière, dit qu'ils « subiront le châtiment d'une destruction éternelle ». L'apôtre Pierre dit qu'ils périront « comme des bêtes sans raison. » — 2 Pierre : 2, 12.

Les morts seront délivrés du shéol ou hadès c'est à dire du tombeau.

Ceux qui étudient la Bible savent que le shéol ou hadès n'est, en aucun sens, un lieu de tourments éternels, car les Ecritures disent que ce lieu sera détruit. Si le shéol ou hadès doit être détruit, comment quelqu'un pourrait-il y être tourmenté éternellement ? Le clergé connaît ces choses, mais les cache au peuple. Osée, 13 : 14 dit : « Je serai ta destruction ,ô séjour des morts » (shéol). Et I Cor. 15, 55 : « O mort (hadès) où est ta victoire ? » Apoc. 20, 14 dit aussi : « La mort et le séjour des morts (hadès) furent jetés dans l'étang de feu. C'est la seconde mort. »

En d'autres termes, tous ceux qui sont dans les sépulcres, dans le tombeau, dans la prison de la mort seront bientôt rendus libres par le grand Libérateur, le Christ glorifié qui a déjà donné sa vie pour payer le prix de leur rançon. Les pécheurs ont ainsi la possibilité d'obtenir la vie éternelle, de ne pas périr.

Cette possibilité a déjà été présentée à l'Eglise qui doit alors faire un contrat d'alliance avec le Maître ; elle doit suivre ses traces jusqu'à la mort. Il lui est promis une meilleure résurrection, parce qu'elle doit supporter de plus grandes épreuves de foi et d'obéissance, elle doit s'offrir en sacrifice. « Les portes du séjour des morts ne prévaudront point contre elle » (Matth. 16, 18). Le Père céleste ayant ressuscité Jésus-Christ d'entre les morts, les portes de la mort ne prévaudront point non plus contre l'Eglise. — I Cor. 15, 42-44.

Dieu agira différemment à l'égard du monde. Dans la nouvelle dispensation, tout prouvera que le règne du péché et de la mort est terminé, que le règne de la justice est venu. Tous les morts sortiront de leurs sépulcres, « chacun en son rang » ; petit à petit, les humains s'ils veulent suivre les enseignements qui leur seront donnés, se libèreront de leurs imperfections, de leurs faiblesses et recouvreront tout ce qui fut perdu par Adam et racheté au Calvaire. La grande prison de la mort rendra ses prisonniers, car celui qui mourut au Calvaire obtint la clé du hadès, comme il nous le dit. — Es. 49 : 9 ; Apoc. 1 : 18.

L'homme riche en enfer.

La parabole de l'homme riche et de Lazare serait compréhensible, si nos esprits n'avaient pas été faussés par les erreurs qu'on nous a enseignées ; c'est à cause de ces erreurs que beaucoup de gens trouvent cette parabole difficile à saisir et sont inclinés à rejeter la Bible tout entière. Nous espérons arriver à faire comprendre ces choses; pour remettre tout au point, disons que les partisans de la doctrine des tourments éternels assurent que ce récit n'est pas une parabole, mais doit être pris littéralement. La Bible ne dit rien du caractère de cet homme riche, elle ne dit pas s'il était bon ou mauvais ; est-ce simplement parce qu'un individu est vêtu d'habits somptueux, qu'il se nourrit de mets choisis et qu'il possède de grandes richesses, qu'il doit être brûlé éternellement ? Une telle supposition est-elle raisonnable ? Une semblable interprétation de cette parabole est-elle logique ?

Le récit ne dit pas non plus si Lazare était un homme de bien ou un homme dont la moralité laissait à désirer , il dit simplement qu'il était pauvre et qu'il mangeait les miettes tombant de la table du riche ; il se tenait à la porte de ce dernier et les chiens venaient lécher ses ulcères. Est-ce simplement la pauvreté et la maladie qui permettront à un être humain d'entrer au ciel ? Ne doit-il pas posséder le caractère que Dieu exige pour cela ? Une telle supposition est-elle plus raisonnable que la précédente ? Certainement pas. Si tous les gens riches allaient aux tourments éternels, si tous ceux qui sont vêtus de fin lin, de vêtements magnifiques et qui ont des aliments en abondance devaient souffrir toute l'éternité, quel lieu aristocratique serait l'enfer et quelle foule immense le peuplerait ! D'autre part, si les pauvres seuls avaient le privilège d'entrer au ciel, ceux seuls qui sont couverts d'ulcères et qui se tiennent à la porte d'un riche, mangeant les miettes de sa table, combien y aurait-il de personnes parmi nous qui entreraient au Ciel ? Si Abraham et Lazare étaient des personnages réels dans ce récit, combien Abraham pourrait-il prendre d'autres personnes dans son sein sans les laisser choir ?

Assurément, c'est là une parabole et non un récit qu'on doit prendre au sens littéral. Souvenons-nous qu'une parabole ne doit jamais être prise au sens littéral, elle n'est qu'une allégorie sous laquelle se cache quelque vérité importante. Par exemple, dans la parabole du bon grain et de l'ivraie, le bon grain représente « les enfants du royaume », et l'ivraie « les enfants du malin ». L'homme riche, de même, ne signifie pas vraiment un homme riche, mais une classe de personnes. Expliquons la chose :

Interprétation de notre parabole.

Nous présumons que l'homme riche représente la nation juive, riche parce qu'elle jouit des faveurs de Dieu. Sa table spirituelle était abondamment pourvue des promesses de Dieu de toutes grâces : les Juifs se traitaient « bien et magnifiquement » ; ils jouissaient de privilèges que ne possédaient aucun autre peuple. Les promesses du Royaume leur avaient été faites et étaient représentées par les vêtements de pourpre, c'est-à-dire les vêtements royaux. Les péchés de leur peuple entier étaient effacés, c'était une justification typique accomplie chaque année, au jour de propitiation. C'est ce que représentait le « fin lin », c'était la justice imputée à tout le peuple.

En l'an 70 de notre ère, l'homme riche, la nation juive mourut en tant que nation, lorsque les derniers vestiges de son gouvernement furent anéantis par le général romain Titus. Cette nation dort dans les hadès depuis lors, quoique les Juifs ne soient pas morts et aient, au contraire, beaucoup souffert, surtout de la part des chrétiens de nom qui forment la classe d'individus assimilés à l'ivraie. Le Sionisme qui a pris naissance au cours de ces trente dernières années, est la renaissance de l'espérance du peuple juif ; nous voyons en lui l'homme riche ressuscité et remontant du hadès. Ce que nous apprenons actuellement du Sionisme nous prouve que la parabole s'accomplira rapidement, aussitôt que la totalité des gentils ou nations sera entrée dans la nation d'Israël spirituel. — Rom. II : 25-32.

Lazare représente les nations qui avaient été rejetées, qui étaient étrangères aux alliances de la promesse et qui désiraient entrer dans les faveurs de Dieu. Elles ne possédaient pas une table chargée de promesses divines et ne pouvaient pas mener « joyeuse et brillante vie », elles n'avaient aucune promesse de royauté représentée par la robe de pourpre, elles n'étaient pas justifiées de leurs péchés par des sacrifices, elles n'étaient pas vêtues de fin lin représentant la justification. Ces richesses appartenaient exclusivement aux Juifs, jusqu'au jour où Dieu les rejeta et ouvrit la porte aux gentils, afin qu'ils puissent hériter des promesses divines avec les Juifs fidèles, afin aussi qu'ils puissent suivre Christ, être ses disciples, selon les dispositions de Dieu.

Les Juifs moururent symboliquement aux faveurs de Dieu, c'est-à-dire les perdirent ; furent rejetés ; les gentils moururent aussi symboliquement à leur condition déshéritée en entrant dans les faveurs de Dieu. Les anges portèrent Lazare dans le sein d'Abraham, c'est pourquoi les Juifs de l'Eglise primitive, les messagers de Dieu et de Christ, reçurent les gentils croyants parmi eux comme des frères de la postérité d'Abraham ; c'est bien là Lazare porté dans le sein d'Abraham, accepté comme son enfant.

L'homme riche représentait particulièrement deux tribus, celles de Juda et de Benjamin, de même les cinq frères représentaient les dix autres tribus. L'homme riche, nous dit la parabole ,avait cinq frères. Peut-on faire quelque chose pour eux ? La réponse nous prouve qu'il ne pouvait être question que des Israélites: « Ils ont Moïse et les prophètes, qu'ils les écoutent. » Les douze tribus d'Israël seules possédaient Moïse et les prophètes ; les gentils ne connaissaient pas la Parole de Dieu.

Dans l'enfer ou «dans le séjour des morts, il leva les yeux».

Les chiens de la parabole léchant les ulcères de Lazare nous montrent que les gentils sont les compagnons des chiens, selon les idées des Juifs qui les nommaient vraiment chiens. Jésus lui-même se servit de ce terme et fit comprendre comment les gentils mangeaient occasionellement les miettes de la table de l'homme riche. La femme syro-phénicienne pria Jésus de guérir sa fille, Jésus lui dit : « Il n'est pas bien de prendre le pain des enfants (les Juifs), et de le jeter aux petits chiens (les gentils). Oui, Seigneur, lui répondit-elle, mais les petits chiens, sous la table, mangent les miettes des enfants. » Jésus lui dit alors : « Femm,e ta foi est grande », et il lui donna une miette de délivrance qui ne lui revenait pas de droit, car Jésus avait dit : « Je n'ai été envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël. » Le temps n'était pas encore venu pour les gentils de trouver une place dans la famille de Dieu comme enfants d'Abraham.

Qui ne reconnaîtrait donc pas dans cette magnifique parabole un enseignement sur la sagesse de Dieu, sur sa justice, sur son amour et sur sa puissance qui se sont manifestés tout au cours de l'âge évangélique ? Cette parabole ne nous montre pas comment les faveurs de Dieu, au temps marqué, retourneront aux Juifs ; d'autres passages des Ecritures nous l'enseignent clairement, comme nous l'avons déjà fait remarquer. Puissent les yeux de notre compréhension s'ouvrir pour comprendre vraiment les Ecritures et apprécier le caractère parfait de notre Dieu ! Alors nous l'aimerons davantage et nous le servirons, non avec crainte, mais comme ses enfants bien-aimés.

QUESTION. — Jésus aurait-il pu accomplir la loi sans sacrifier ses droits à la vie humaine

RÉPONSE. — Jésus aurait pu accomplir la loi sans faire le sacrifice de ses droits à la vie humaine. Les humains pendant l'âge millénaire accompliront la loi. La loi de l'alliance, de la nouvelle alliance sera en vigueur et restera en vigueur quand l'humanité sera devenue parfaite. Tous les hommes observeront la loi de la nouvelle alliance et devront l'observer ; s'ils ne le font pas, ils n'auront pas la vie éternelle. Cela ne veut pas dire qu'ils devront donner leur vie en sacrifice. La loi n'exigeait pas de notre Seigneur qu'il donnât sa vie en sacrifice ; ce fut la promesse faite à Abraham qui le conduisit à donner sa vie en sacrifice ; Jésus ne pouvait pas bénir le monde sans se sacrifier. En observant la loi, il prouva qu'il avait des droits personnels à la vie, mais il n'avait rien à donner à l'humanité avant d'avoir sacrifié cette vie parfaite.

F. L. A. FREYTAG, gérant-responsable, Rue de la Tour-Maîtresse 7
Genève (Suisse)

Pour abonnements s'adresser à l'Administration (Voir page 1).

VEVEY — IMP. CUENDET & FRANCOVICH